



AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune
de Perly-Certoux est convoqué pour
le jeudi 23 mai 2019, à 20 heures**

- A. Adoption du procès-verbal et du compte rendu des décisions de la séance du 2 mai 2019**
- B. Communication du Bureau du Conseil municipal**
 - 1. Bureau du Conseil municipal – période 2019/2020
 - 2. Informations diverses
- C. Rapports de commission**

Rapport de la Commission des finances relatif aux comptes de l'exercice 2018
- D. Proposition du Conseil administratif**
 - 1. Projet de délibération N°2-2019 : Approbation des comptes annuels 2018 dans leur intégralité
- E. Communications du Conseil administratif**
 - 1. Informations diverses
- F. Propositions individuelles & questions**

Pour M. Christian Cheyroux , Président
Jacques Nierlé
Secrétaire